

AIDE MEMOIRE PLANIFICATION FAMILIALE

1 Accueil et respect des droits du client (e)

- Montrer du respect envers les client(e)s, quel que soit l'âge, la situation de famille, l'appartenance ethnique ou le statut socio-économique
- Maintenir la confidentialité
- Respecter dans son ensemble les droits du client(e)

Counseling PF

COUNSELING PF DANS LE POSTPARTUM

- Présenter toute la gamme de méthodes contraceptives disponibles et qui conviennent à l'état de santé du client(e)
- Laisser au client (e) le droit de décider
- Garder les problèmes de la cliente confidentiels
- Dire la vérité (fournir la bonne information)

- Savoir de quoi on parle
- Reconnaître ses limites

Etapes du counseling

- Respecter les étapes du **BERCER** : Bienvenue, Entretien, Renseignements, Choix, Explication, Retour/ Rendez-Vous/ Référence



- Respecter les étapes **REDI** : Rapport (établissement du rapport), Exploration, Décision (prise de décision), Implémentation (mise en application de la décision)

COUNSELING PF EN GÉNÉRAL

- Personnaliser le contenu du counseling en fonction de la situation de chaque cliente ;
- Utiliser des supports éducatifs (exemple : carte conseil PF) pendant le counseling

Bilan médical

Conditions pour faire le Bilan :

- Dans un local calme, assurant la discrétion – la confidentialité – la sécurité du client
- Préparation du matériel
- Etapes du Bilan médical (selon les instructions de la fiche clinique PF) :

- Interrogatoire (identité, contraception antérieure, antécédents obstétricaux, gynécologiques, médicaux et chirurgicaux)
- Prise des constantes (Poids, TA)
- Vérification des Antécédents pour les méthodes hormonales (Pilules, Injectables, Implants) (masse au sein, maux de tête fréquents,

varices, crises hémorroïdaires fréquentes, cardiopathie, diabète, drépanocytose, HTA ($\geq 15/10$), ictère, hépatite qui date de moins de 12 mois, traitement antituberculeux ou anticonvulsivant)



- Vérification des Antécédents pour le DIU (GEU, tumeur génitale, infection pelvienne, règles habituellement abondantes)

Vérification pour écarter une grossesse chez une cliente qui n'a pas ses règles

Critères de recevabilité médicale

- Utiliser les listes de vérification OMS pour décider si Oui ou Non la méthode choisie est appropriée
- Système de catégorisation
- 1. Etat où l'utilisation de la méthode contraceptive n'appelle aucune restriction



- 2. Etat où les bénéfices de l'utilisation de la méthode contraceptive l'emportent en général sur les risques théoriques ou avérés
- 3. Etat où les risques théoriques ou avérés l'emportent généralement sur les avantages procurés par l'emploi de la méthode

- 4. Etat équivalent à un risque inacceptable pour la santé en cas d'utilisation de la méthode contraceptive
- Liste de contrôle pour les clientes souhaitant commencer l'usage des COC
- Liste de contrôle pour les clientes souhaitant commencer l'usage des injectables

- Liste de contrôle pour les clientes souhaitant commencer l'usage des implants
- Liste de contrôle sélection des clientes souhaitant un DIU au cuivre

Directives pour la contraception chirurgicale volontaire féminine et masculine (CCV)

Choix de la méthode selon la période du postpartum

FEMMES QUI N'ALLAIENT PAS

- Immédiatement (0-48h) : Stérilisations masculines, Préservatifs, Spermicides ; DIU, Jadelle, implanon, COP, injectable
- 48h à 3 semaines : Stérilisations masculines, Préservatifs, Spermicides, et progestatifs seuls (COP, Jadelle, implanon, injectable)
- 3 semaines à 4 semaines : Stérilisations masculines, Préservatifs, Spermicides, patch,

- Progestatifs seuls et association Oestro-progestatifs
- 4 semaines à 6 semaines : DIU, Stérilisations masculines, Préservatifs, Spermicides, contraception d'urgence et Progestatifs seuls et association Oestro-progestatifs
- 6 semaines à 12 mois et au-delà : toutes les méthodes

DIU après l'accouchement

- < 48 h y compris pose immédiate après l'expulsion du placenta : DIU-Cu et DIU-LNG sont classés à la catégorie 1
- De 48h à < 4 semaines : DIU-Cu et DIU-LNG sont classés à la catégorie 3
- ≥ 4 semaines : DIU-Cu et DIU-LNG sont classés à la catégorie 1

Infection puerpérale : DIU-Cu et DIU-LNG sont classés à la catégorie 4



FEMMES QUI ALLAIENT

- Immédiatement (0-48h) : Stérilisations féminines et masculines, Préservatifs, Spermicides ; DIU, MAMA, implant
- 48h à 3 semaines : Stérilisations masculines, Préservatifs, Spermicides, MAMA, implant
- 3 semaines à 4 semaines : Stérilisations masculines, Préservatifs, Spermicides, MAMA, implant
- 4 semaines à 6 semaines : DIU, Stérilisations masculines, Préservatifs, Spermicides, contraception d'urgence, MAMA et implant
- 6 semaines à 6 mois : toutes les méthodes sauf les COC
- 6 mois à 12 mois et au-delà : toutes les méthodes sauf la MAMA

Source : Nouvelles recommandations de l'OMS 2015.

- Après fausse couche : Immédiatement toutes les méthodes (Préservatifs/Spermicides, COC, COP, DIU, implants)
- Contraceptifs Hormonaux Combinés :
 - < 6 semaines après l'accouchement : COC, Injectable, anneau vaginal et Patch sont classés à la catégorie 4
 - Entre 6 semaines et 6 mois après l'accouchement : COC, Injectable, anneau vaginal et Patch sont classés à la catégorie 3

- ≥ 6 mois après l'accouchement : COC, Injectable, anneau vaginal et Patch sont classés à la catégorie 2

Contraceptifs Progestatifs Seuls

- < 6 semaines après accouchement : COP et Jadelle sont classés à la catégorie 2 (changement de 3 à 2)
- < 6 semaines après accouchement : Injectables (DMPA/NET-EN) sont classés à la catégorie 3
- ≥ 6 semaines postpartum : COP, Jadelle et injectable sont classés à la catégorie 1



DIU après l'accouchement

- < 48 h y compris l'insertion immédiate après l'expulsion du placenta : DIU-Cu et DIU-LNG sont classés à la catégorie 2
- De 48h à < 4 semaines : DIU-Cu et DIU-LNG sont classés à la catégorie 3
- ≥ 4 semaines : DIU-Cu et DIU-LNG sont classés à la catégorie 1

Infection puerpérale : DIU-Cu et DIU-LNG sont classés à la catégorie 4

MÉTHODE DE L'AMÉNORRHÉE ET DE L'ALLAITEMENT MATERNEL (MAMA)

À quelques exceptions près, la plupart des femmes peuvent utiliser la MAMA, si elles répondent aux critères suivants :

- Aménorrhée
- Allaitement maternel exclusif ou presque exclusif
- Nourrissons < 6 mois

Contraception d'urgence

- COC (Yuzpe regimen) et LNG (levonorgestrel containing pills) : sont classés à la catégorie 1
- UPA (ulipristal acetate) : est classé à la catégorie 2
- NB : L'allaitement est déconseillé pendant 1 semaine après la prise UPA car il est excrété dans le lait maternel. Le lait maternel doit être exprimé et jeté pendant cette période.

Après fausse couche

- Au premier trimestre : Immédiatement toutes les méthodes (Préservatifs/Spermicides, COC, COP, DIU, implants) sont classées à la catégorie 1
- Au deuxième trimestre : toutes les méthodes (Préservatifs/Spermicides, COC, COP, implants) sont classées à la catégorie 1 sauf le DIU qui est classé à la catégorie 2

Immédiatement après un avortement septique toutes les méthodes (Préservatifs/Spermicides, COC, COP, implants) sont classées à la catégorie 1 sauf le DIU qui est classé à la catégorie 4

Explication de la méthode

- Efficacité de la méthode choisie
- Avantages et limites de la méthode du point de vue de la cliente
- Informations sur les effets secondaires et les signes avertisseurs de la méthode choisie
- Utilisation correcte de la méthode
- Que faire si la méthode échoue ou n'est pas utilisée correctement



Informations sur les visites de retour, le réapprovisionnement et les visites non planifiées à tout moment en cas de besoin

Tenue des supports

Remplir complètement et correctement les supports d'enregistrement et bien archiver

